

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 21 MARS 2023 / 9h30-10h

ESPACE VICTOR-HUGO, VILLE DE DUGNY

BUREAU

Etaient présent.e.s : M. Azzédine TAIBI (Président) ; Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE (Vice-Présidente) ; Henrique RIBEIRO (Vice-Président) ; Mme. Emilie MARRE (Trésorière adjointe) ; M. Sébastien JACQUOT (Secrétaire adjoint)

Était excusé : M. Christophe LIEVIN (Trésorier)

MEMBRES DE DROIT

Etaient présent.e.s : Mme Dominique DELLAC (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré Saint-Gervais) ; Chantal JUGLARD (Ville d'Argenteuil)

Etaient représenté.e.s : Mme. Leyla TEMEL (Plaine Commune) a donné pouvoir à M. Azzedine TAIBI ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) a donné pouvoir à Mme Hélène CHARRA-PONTILLO (Hauts-de-Seine Habitat).

Etaient excusé.e.s : Mme Catherine BELUZE (Valophis Habitat) ; M. Stéphane BETTIOL (AORIF) ;

MEMBRES ACTIFS

Etaient présent.e.s : M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; M. Pierre TOUYA (adhérent individuel) ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel)

Etaient représenté.e.s : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à M. Sébastien JACQUOT

Etaient excusé.e.s : M. Francis DUBRAC (Office du tourisme de Plaine Commune), Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

Autres présent.e.s : ; Mme Noémie MAURIN-GAISNE, animatrice-coordinatrice (Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France) ; M. Benoît POUVREAU (Bureau du patrimoine contemporain, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; Mme Marie-Claire QUIN DE STOPPANI (Ville du Pré Saint-Gervais) ; Mme Cécile RIVIERE (Directrice adjointe au MUS- Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes - MUS) ; Romane TUIL (Chargée du patrimoine et du jumelage, Ville de Stains) ; Franck VAHALA (Directeur de la culture, Ville de Stains)

Nombre de participants : 18. **Votes** : 14

Conseil d'Administration extraordinaire :

21 mars 2023 – Ville de Dugny

DÉROULÉ

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 02 FEVRIER 2023

⇒ *Le procès-verbal du conseil d'administration du 02 février 2023 a été approuvé à l'unanimité.*

II. ÉLECTION DU SECRETARIAT DE L'ASSOCIATION

Le Président de l'association, Azzédine TAIBI, a rappelé l'importance du rôle occupé par Ginette BATY-TORNIKIAN qui nous a quitté le 5 février 2023. Il a souligné la profonde tristesse de l'ensemble des membres de l'association face à cette disparition, en rappelant que Ginette BATY-TORNIKIAN était membre fondateur et secrétaire de l'association depuis ses débuts.

Conformément aux statuts de l'association, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau secrétariat de l'association composé d'un.e secrétaire et d'un.e secrétaire adjoint.e.

⇒ *Sébastien JACQUOT, actuel secrétaire adjoint, a été élu à l'unanimité en tant que nouveau secrétaire de l'association.*

Jean-Paul LE GLOU (collège n°3) et Bernadette BLANCHON (collège n°2) avaient candidaté pour le poste de secrétaire-adjoint.e en proposant d'ouvrir un deuxième poste de secrétaire-adjoint.

Au regard des statuts de l'association, il n'est pas possible d'avoir deux secrétaires-adjoint.e.s issu.e.s des collèges n°2 et 3. En effet, les statuts ont été rédigés de telle sorte que les membres de droits (villes et bailleurs avec cités-jardins) soient toujours majoritaires au sein du bureau et du CA ce qui ne serait plus le cas si un deuxième poste de secrétaire-adjoint était ouvert au sein du bureau.

Jean-Paul LE GLOU a fait part de sa volonté de s'investir au sein de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France qui se trouve actuellement dans une phase de développement structurel et de réflexion autour de son projet associatif notamment avec la mise en place du Diagnostic local d'accompagnement.

Bernadette BLANCHON par la voix de l'animatrice-coordinatrice de l'association, puis par courriel du 21/03/2023 à 10h a tenu à préciser :

Je me suis présentée pour être secrétaire adjointe à l'invitation de l'animatrice et avant que Jean-Paul LE GLOU ne se propose également. Dans la mesure où nous ne pouvons être tous les deux secrétaires adjoint et compte tenu de mon emploi du temps un peu chargé en ce moment, je propose de retirer ma candidature au profit de celle de Jean-Paul LE GLOU. Ce qui ne m'empêchera pas de continuer à participer autant que possible.

⇒ *Jean-Paul LE GLOU a été élu à l'unanimité en tant que nouveau secrétaire adjoint de l'association.*

III. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les administrateur.rice.s ont été informé.e.s que l'ordre du jour de l'Assemblée générale devra être légèrement modifié. La présentation du budget 2022, le vote du montant des cotisations 2023 et la présentation du budget prévisionnel 2023 sera exposé au début de l'Assemblée générale.

IV. LANCEMENT DU DIAGNOSTIC LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Compte-tenu des contraintes horaires, ce point IV n'a pas été abordé.

V. ACTUALITÉ

Benoît POUVREAU et Sébastien JACQUOT ont présenté les enjeux d'un classement au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La visite d'ICOMOS à la cité-jardins de la Butte Rouge, programmée le 24 mars 2023, pourrait permettre de réfléchir aux deux scénariis concernant un classement au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

1. Une réflexion autour d'une extension de site inscrit au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO serait portée par les associations de défense de la Butte rouge de Châtenay-Malabry. Elle pourrait permettre une réaction rapide face à l'urgence de la situation concernant cette cité-jardin menacée de destruction. L'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France accompagnerait cette démarche.
2. Une candidature internationale sur un ensemble de sites pourrait être impulsée par l'association. Ce travail devra être accompagné d'un inventaire des cités-jardins françaises et internationales. A titre indicatif, une procédure d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO s'élabore en moyenne sur dix ans

⇒ *L'ensemble des administrateur.rice.s a salué cette initiative et encourage l'association à poursuivre ses réflexions sur une candidature des cités-jardins au patrimoine mondial de l'UNESCO.*